Avis d'appel à la concurrence

Relance suite à une démission de mandat

Marché Public - Procédure adaptée

PRESTATION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAYOTTE

MARCHE N° MAPA26-10CCI

1) Objet du marché

Le marché a pour objet une prestation de commissariat aux comptes pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte.

La CCIM choisira un commissaire aux comptes et son suppléant pour les exercices allant de 2026 à 2028 pour l'ensemble de ses établissements.

Le Commissaire aux Comptes précédent ayant démissionné, il s'agit de continuer le mandat qui devait durer de 2023 à 2028.

2) Acheteur public (Etablissement public administratif)

Chambre de Commerce et D'industrie de Mayotte (**CCIM ou pouvoir adjudicateur**)
Adresse : place Mariage – CS 73904,
97641 Mamoudzou cedex
Siret : 130 003 379 00018

Personne de contact pour tout renseignement :
M. Oiladi ANDJILANI
Services des Finances et Supports
Téléphone :02.69.61.85.58 / 06.39.67.38.91
Courriel : oandjilani@mayotte.cci.fr

3) Représentant du pouvoir adjudicateur

M. Mohamed ALI HAMID, Président de la CCIM

4) Type de procédure de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

5) Modes de publicité retenus :

Annonces :

- sur le site de la CCIM : https://www.mayotte.cci.fr/marches ;
- sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr.

6) Contenu de la mission – description des besoins

Le contenu détaillé de la mission est défini dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du marché.

Nomenclature Européenne (CPV) :

Code principal - Description

79212300-6 - Services de contrôle légal des comptes.

7) Lieu d'exécution

Mayotte.

8) Modalités de transmission et durée de validité des offres

Sous peine d'irrecevabilité, les candidats transmettront leur candidature et offre par voie électronique, par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation des achats de l'État (PLACE) dont l'adresse URL est la suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr.

Les offres comprendront obligatoirement la proposition de prix et tous les renseignements que le soumissionnaire jugera utiles de transmettre à l'acheteur concernant les services.

Condition requise : l'offre doit être rédigée en langue française.

L'unité monétaire de paiement est l'euro. Les prix sont fixés hors TVA et TTC.

Les offres des candidats auront une durée de validité de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Chaque candidat peut répondre seul ou en groupement.

9) Modalités d'obtention du dossier de consultation

Les candidats peuvent obtenir le dossier en le téléchargeant sur :

- le site internet de la CCIM https://www.mayotte.cci.fr/marches ; ou
- sur la plateforme des achats de l'Etat : https://www.marches-publics.gouv.fr.

En cas de téléchargement sur le site internet de la CCIM, il est demandé aux candidats de vérifier régulièrement que le DCE n'a pas fait l'objet de modifications.

10) Critères d'attribution des offres :

La CCIM examine les offres des candidats au vu des critères de choix suivants :

1. Approche technique de la mission : 50% (les sous-critères sont précisés dans le règlement de consultation) ;
2. Proposition financière : 50%.

11) Conditions de règlement des prestations :

Les factures seront obligatoirement envoyées sous forme dématérialisée via la plateforme Chorus Pro : https://www.chorus-pro.gouv.fr/.

Conditions de règlement : voir le CCAP du marché.

12) Date limite de dépôt des offres

Lundi 14 septembre 2026 à 09h00 (heure de Paris)

13) Date de publication du présent avis

24/08/2026